

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE

DOUBS

Laboratoire Vétérinaire Départemental du Doubs

Date réception: ___/___/20___

Référence:

Laboratoire

DETENTEUR	N° cheptel :	VETERINAIRE	N° national	Signature:
DEBITEUR	2 5 _____			
Nom :		Nom : Dr		
Commune :		Clinique :		

COMMEMORATIFS : Prélèvements réalisés le/...../20.....

Numéro des animaux prélevés :	Type de prélèvement		Commémoratif
	(sang, poumon, ATT*, ENP*, Fèces)		
1	Code pays	10 chiffres identifiant	
2	Code pays	10 chiffres identifiant	
3	Code pays	10 chiffres identifiant	

* Aspiration Trans-Trachéale , Lavage Broncho-Alvéolaire, Ecouvillon Nasal Profond

Conseils de prélèvements :

Sérologies : prélèvement 2-3 semaines après un contact ou demander une cinétique des anticorps (voir LVD)**PCR respiratoire** : prélever les animaux dans les 24-48 premières heures de la clinique (phase d'hyperthermie précoce, jetage séreux) - Congeler les prélèvements d'organes dans les 24h (ou une partie seulement, si culture envisagée en parallèle)**Culture bactérienne** (hors mycoplasmes) : analyse déconseillée si antibiothérapie préalable - congélation déconseillée**Culture mycoplasmes** : analyse déconseillée si antibiothérapie préalable - congélation conseillée si >24h avant analyse**Parasitologie** (Baermann) : prélever 50 à 100 g de fèces, en mélange de 5 animaux cliniques maximum, primoinfestés de préférence - analyse indiquée dans les 12 à 24h après prélèvement (possible sur ATT, sur plusieurs mL ; poumon (lésion périphérique) non congelés)

ANALYSES ET PRELEVEMENTS

Cocher les analyses demandées et les prélèvements transm

N°	SEROLOGIE				PCR sang		VIROLOGIE		PACK PCR **	BACTERIOLOGIE (culture)				PARASITO	
	RSV-PI3 ELISA	BVD Ac ELISA	Fièvre Q ELISA	A. phagocytophilum Anticorps (IF) **	BVD PCR	A. phagocytophilum / A. marginale PCR	RSV PCR **	PI3 PCR **	PACK PCR 7 param ** RSV-PI3-Corona Pasteurella multocida Mannheimia haemo. Histophilus somni Mycoplasma bovis	Pasteurelles	Salmonelles culture (préciser si antibioth.)	Culture aérobie non orientée	Histophilus somni	Mycoplasmes	Strongles respiratoires (Baermann)
	<input type="checkbox"/> Sang sur tube sec un tube sec bien rempli permet de réaliser 4 à 5 analyses maximum				Sang EDTA <input type="checkbox"/> Poumon <input type="checkbox"/> ou Rate <input type="checkbox"/>	Sang EDTA <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Poumon (5 cm ³)				<input type="checkbox"/> Fèces				
							<input type="checkbox"/> ATT* (2-3 mL) <input type="checkbox"/> LBA* (2-3 mL)								
							<input type="checkbox"/> ENP*								
1															
2															
3															

** : demander conditions au LVD

* Aspiration Trans-Trachéale , Lavage Broncho-Alvéolaire, Ecouvillon Nasal Profond

PATHOLOGIE RESPIRATOIRE : SEROLOGIES DE GROUPE

Prélever 5 à 10 animaux

Sang sur tube sec

un tube sec bien rempli permet de réaliser 4 à 5 analyses maximum

I.		
II.		
III.		
IV.		
V.		
VI.		
VII.		
VIII.		
IX.		
X.		

Statut (1) : A / C / S	Classe d'âge	Traitement, Vaccin	RSV ELISA	PI3 ELISA	BVD Ac ELISA	Fièvre Q ELISA	A. phagocytophilum Anticorps (IF) **	Autre ** ELISA :

(1) Statut = catégorie de chaque animal :

A : malades récents (**Aigu**, diagnostic précoce)

C : malades **Chroniques** (mini 2-3 semaines = séroconversion faite)

S : sans contact avec le(s) lot(s) malade(s) (**Sentinelles** ou présumés **Sains**)

** : demander conditions au LVD25

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation, à l'envoi des résultats d'analyses et à leur intégration dans des bases de données de surveillance épidémiologique

Les destinataires des données sont, si la réglementation le permet, le prescripteur, le détenteur et/ ou le destinataire de l'animal, le laboratoire et selon le contexte les services de l'État et le Groupement de Défense Sanitaire ou tout autre destinataire précisé sur la demande d'analyse.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Laboratoire Vétérinaire Départemental du Doubs au 13 rue Gay Lussac, BP1981- 25020 Besançon Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.